

DECRET N° 2013-372 DU 26 SEPTEMBRE 2013

portant nomination au Conseil Supérieur
de la Magistrature en qualité de personnalités extérieures.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2004-07 du 23 octobre 2007 portant composition, organisation attributions et fonctionnement de la Cour Suprême ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2013-008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Sur** proposition du Président de la République, après délibération du bureau de l'Assemblée Nationale en date du 07 janvier 2013 ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 28 mai 2013,

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées au Conseil Supérieur de la Magistrature les personnes dont les noms suivent. Il s'agit de :

- **Membre titulaire** : Monsieur Théophile N'DA

- **Membre suppléant** : Monsieur Codjo SODOKIN

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 26 septembre 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

1

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

P. Koupaki

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et des Droits de
l'Homme, Porte-parole du Gouvernement,


Jonas GBIAN


Mémouna KORA ZAKI LEADI
(Ministre intérimaire)

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 PM/CCAGEPPDDDS 4 MFE 4 MJLDH 4 AUTRES MINISTERES 24
SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP
3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 02 JO 1.

G